



Changement de l'équipement de collecte des ordures ménagères (Place de l'église, Avenue de Provence)

Des colonnes à ordures ménagères vont être installées en lieu et place des containers actuels.

Pourquoi changer ?

- ✓ Rationnaliser le service de collecte afin de limiter le nombre de collectes, et ainsi économiser des coûts de transport
- ✓ Inciter et augmenter le tri sélectif. En centralisant le point de tri et l'équipement de collecte des OM, il est plus facile d'apporter nos déchets triés et donc d'augmenter le tri dans chaque foyer.

En réduisant nos déchets nous ne participons pas à la création de nouveaux sites d'enfouissement, mais en plus nous contribuons à valoriser nos déchets et à préserver notre environnement.

Ce qui va changer dans votre quartier

A partir du 4 juin 2019, les points de regroupement avec les containers habituels seront supprimés et de nouvelles colonnes d'ordures ménagères seront installées aux points de tri existant (voir plan ci-après)

Les containers situés Place de l'Eglise, Avenue de Provence et rue de la Piscine seront supprimés. Ils seront remplacés par des colonnes à ordures ménagères (comme sur la place de la République).

Place de l'église le point d'apport volontaire sera complet :
colonne OM et colonnes pour le tri sélectif



TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET

